VILLE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC

l'Actu

N°37
Fév 2022

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc

DOSSIER

Le service Voirie :
La polyvalence au quotidien

P. 6

Travaux
Résidence autonomie :
le permis de construire déposé

P. 3

Dossier
50 ans d'*Actu*

P. 8

Agenda
Le journal d'Anne Frank

P. 10

Édito

Hervé Bonnet
Adjoint aux affaires scolaires

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Les vacances d'hiver arrivent déjà et mettent fin à une période complexe au niveau des écoles. Une nouvelle fois, les dernières semaines ont été marquées par un contexte sanitaire complexe du fait de la circulation du virus Omicron. Les évolutions continues du protocole édité par le Ministère de l'Éducation Nationale et la communication tardive de celles-ci n'ont pas simplifié les choses. Merci à toutes les parties prenantes autour de l'école pour leur implication.

Cette actualité chargée ne doit pas nous faire oublier la nécessité de travailler pour le long terme et anticiper les besoins futurs de notre commune. Ainsi, lors du conseil municipal du 16 décembre, les élus ont adopté à l'unanimité l'avant-projet définitif et l'enveloppe financière associée pour la construction du groupe scolaire de la Chênaie. Cela faisait suite à une dernière phase de concertation menée auprès des riverains et des futurs usagers, lors de réunions publics conduites en décembre. Nous avons pu ainsi expliquer ce projet et échanger avec les uns et les autres. La question du stationnement et plus généralement celle de la place de l'automobile ont été très présentes lors de ces discussions. Il sera indéniablement nécessaire de repenser nos modes de déplacements pour accéder à ce site, située au cœur d'un quartier résidentiel. C'est en ce sens que nous avons conduits en 2021 des réflexions structurantes autour d'un schéma directeur des mobilités douces. Les premières adaptations concrètes seront mises en œuvre dès cette année.

En 2022, nous allons également amorcer les études pour établir un diagnostic de rénovation énergétique pour le groupe scolaire de la Guerche. Les travaux pourront être déployés dès lors que le site sera moins occupé, grâce à l'ouverture des classes à la Chênaie.

A travers tous ces projets, l'offre en équipement scolaire, publique mais également privée, s'étoffe permettant un accueil toujours plus qualitatif pour les enfants fréquentant les écoles de la commune. Avec l'ensemble des élus municipaux, soyez assurés de notre mobilisation à vos côtés pour toujours bien « **Vivre Saint-Etienne** ».

Sommaire

3 **Au quotidien**
5 **État civil**
5 **À votre service**
6 **Dossier**
Le service Voirie : la polyvalence au quotidien
8 50 ans d'*Actu*
10 **À vos agendas**
12 **Anne Frank**

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : **www.st-etienne-montluc.net**

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Rédaction** : service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression** : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 600 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

Point travaux

1 Résidence autonomie : le permis de construire déposé

Le permis de construire pour la construction de la résidence autonomie a été déposé. En parallèle, les marchés publics nécessaires à la réalisation des travaux ont été lancés. Les offres ont été réceptionnées à la fin du mois de janvier.

Le début des travaux est prévu pour le mois d'Avril, pour une durée de 21 mois. Le coût des travaux s'élève à 3 843 000€ HT.

©Cabinet Gilbert et Maurer

Ce projet de résidence autonomie, qui prévoit 20 logements (d'une surface de 35m²) s'inscrit dans une démarche de bien vivre et bien vieillir à Saint Étienne de Montluc. Ce bâtiment s'intégrera entre le village senior et la Résidence le Sillon dont les espaces communs seront réhabilités à cette occasion. Il permettra de compléter le parcours de vie des stéphanois en accueillant les personnes âgés dont le maintien à domicile est devenu difficile.

2 Concertation autour du nouveau groupe scolaire

Pour le projet du nouveau groupe scolaire également, le permis de construire a été déposé. Lors des deux réunions publiques qui se sont tenues en décembre dernier (une première en présence des riverains de la nouvelle école, et une seconde ouverte à tous les stéphanois), le cabinet d'architectes RAUM et les services municipaux ont pu présenter l'aboutissement des études.

©Cabinet Raum

Une soixantaine de participants a ainsi pu faire part de ses questions : implantation du bâtiment, capacité d'accueil, déplacements, extension possible, délais... Celles liées à l'aménagement des espaces extérieurs ont également pu être éclaircies. Le projet dont le coût est estimé à 5 331 937€ HT prévoit en effet une place importante au végétal permettant de maintenir un îlot de fraîcheur aux périodes les plus chaudes, mais également de contribuer à la gestion des eaux pluviales. Des interrogations pratiques portant sur le fonctionnement de l'école et des services de restauration, les capacités d'accueil, etc ont également été soulevées. La restauration scolaire sera assurée dans ces nouveaux bâtiments en liaison chaude depuis la cuisine centrale de l'école de la Guerche où seront fabriqués les repas. Une carte scolaire permettant la répartition des élèves entre les deux écoles publiques, en tenant compte de l'évolution de la population et des lieux d'habitation sera prochainement élaborée.

Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2022.

Infos municipales

Prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 10 mars.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril. Pour participer à ce scrutin, l'inscription sur les listes électorales est à faire avant le 4 mars. Démarches en ligne sur www.service-public.fr ou en Mairie.

Recensement en cours

N'oubliez pas, vous avez jusqu'au 19 février pour vous faire recenser. Vous pouvez effectuer cette démarche directement en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr avec les identifiants figurant sur la notice déposée dans votre boîte aux lettres au mois de janvier.

Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les documents nécessaires et conviendront d'un rendez-vous pour effectuer cette démarche.

L'équipe des agents recenseurs :
Andréa Drapier, Sevan Jaunasse, Anne Delefosse, Séverine Bonnet, Déborah Foubert, Carol Brun, Florine Bachelot, Yann Carayol

Inscription dans les écoles stéphanoises

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 à l'école de la Guerche, se font en Mairie, auprès du service Affaires Scolaires.

Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

Vaccination Covid 19

La Municipalité souhaite remercier à nouveau tous les participants ayant permis la mise en place de journées de vaccination à Saint Étienne de Montluc les 16 et 20 janvier dernier, personnel soignant, bénévoles, élus, citoyens. Ce sont près de 300 doses de vaccin qui ont pu être administrées.

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu jeudi 31 mars.

Actu verte

En faisant évoluer notre mode de vie, il est possible, petit à petit, de changer les choses en profondeur. L'idée n'est pas de bouleverser du jour au lendemain toutes nos habitudes, mais plutôt de commencer petit à petit par un geste, une action, en essayant de s'y tenir... Vous trouverez ici quelques astuces et conseils qui vous aideront à y parvenir. Notre planète et notre porte-monnaie ne s'en porteront que mieux !

- C'est le début de l'année, profitez-en pour adopter des résolutions faciles à tenir, comme déposer par exemple les piles et les ampoules usagées dans des centres de collecte. Une pile jetée pollue 400 litres d'eau et 1 m3 de terre pendant 50 ans!
- Utilisez l'eau de cuisson des pommes de terre pour faire briller votre carrelage: versez l'eau chaude sur le sol, frottez, laissez agir dix minutes avant de rincer avec une serpillière. Magique !
- Débranchez vos appareils électriques (ordinateur, box, cafetière, grille-pain...) le soir. Même en veille, ils consomment de l'énergie. D'après l'Ademe, la puissance totale des veilles cachées pour un foyer dépasse souvent 50W, ce qui représente plus de 80€/an.

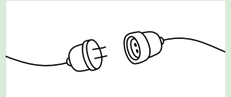

- Ne jetez pas l'écorce du citron, râpez-la pour parfumer un thé, une vinaigrette, un poisson... Vous pouvez également l'employer pour nettoyer les tuyauteries, désodoriser le réfrigérateur...
- Éteignez votre four 5 minutes avant la fin de la cuisson. La chaleur du four persiste et permet ainsi à l'aliment de finir de cuire tout en faisant des économies d'énergie.
- Mettez le robinet d'eau en position froide à chaque fin d'utilisation.

Si on laisse le mitigeur en position tiède après chaque utilisation, lorsque l'on va se servir un verre d'eau, se laver les mains ou les dents, rincer l'éponge, on va de suite demander une production d'eau chaude et cette eau va arriver alors que nous aurons déjà fermé le robinet. Économiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'énergie. Pour de nombreux usages on demande de l'eau chaude (ou tiède) alors que l'eau froide pourrait parfaitement convenir.

Infos CCAS

Aide à la cantine

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Étienne de Montluc peut accompagner les familles des enfants qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaires de la Guerche et Sainte Marie, sous la forme d'une aide à la cantine. Cette aide est destiinée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700.
Informations et renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
02 40 86 80 26 - ccas@st-etienne-montluc.net

Osons l'avenir pour Saint-Etienne-de-Montluc

LES PLUS DÉMUNIS ONT FROID

Le problème de la **précarité énergétique** n'est pas nouveau et ne manque pas de refaire surface tous les ans, même s'il est laissé de côté pendant les périodes chaudes de l'année.

- **Hausse du prix du gaz** à répétition
- **Hausse du tarif de l'électricité** sans précédant
- **Baisse des aides directes de l'État** pour une véritable rénovation énergétique des logements
- Désintérêt de certains propriétaires pour rénover le **parc locatif vétuste**

Notre commune a commencé un projet d'étude sur les bâtiments publics en mandatant des experts. Ces compétences devraient être mises au service de tous les habitants, pour un **diagnostic**, un **accompagnement**, au-delà d'un besoin ponctuel.

L'intercommunalité accorde une subvention à ALISÉE - Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement – faisons en sorte que son action soit opérationnelle à tous les échelons, que l'argent public investi soutienne le **changement à mettre en place inévitablement et non plus optionnellement**.

Les propriétaires qui louent un bien devraient se saisir de cette problématique et faire en sorte que leurs locataires, de surcroît précaires, ne se retrouvent pas à déposer des dossiers d'aide auprès du CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – pour leurs factures démesurées, en raison d'une isolation thermique obsolète.

Le **CCAS** est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun.e puisse bénéficier des aides auxquelles il/elle a droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune, cet **argent public** n'est pas destiné à cautionner le dysfonctionnement de certains réfractaires à faire les travaux nécessaires.

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr
https://pour-saintetienne2020.fr/
facebook : @osonsavenir

Judith LERAY — Olivier LABARRE — Céline PETETIN — Olivier GEFFRAY — Régine CASSIN

État Civil

BIENVENUE À...

3 déc	Abdel Fathi ESSEDDIKI LE BARON
7 déc	Tyméo GERVAIS
15 déc	Ellie URVOY COUVRAND
17 déc	Adèle RAIMBAULT
20 déc	Cléa MACOUIN

NUMÉROS UTILES

Mairie
Accueil
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques
>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque
Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)
>> 02 40 65 98 78

Enseignement
École publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire
>> 02 40 85 21 82

École privée Sainte Marie
>> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI))

Déchetterie
>> 02 40 56 82 53

Emploi local
Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie
SOLIHA
Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC
Permanence un mercredi sur 2
>> 02 40 42 61 93

CAUE44
Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire
Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur
Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie
Permanences assurées à distance
>> 02 40 08 03 30

Infirmières
Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers, 5 place Bretagne :
Selon le planning des permanences

Numéros d'urgence
Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
- Complexe sportif de la guerche
- Pharmacie (Super U)

Une ville en mouvement

Le service Voirie : l'entretien des routes communales

Quotidiennement aux bords des routes et chemins, le service Voirie a pour mission d'assurer la sécurité des usagers sur les 190 km de voies communales. Ce service du Centre Technique Municipal, aux tâches multiples compte 8 agents. Échange avec Jean-Michel Brétécher, responsable de la Coordination du Centre Technique Municipal et du service Voirie.

Comment fonctionne le service Voirie ?

7 Agents sont en charge de la partie opérationnelle des mission du service Voirie. Ils travaillent par équipe, le plus souvent en binômes. Le programme est établi pour la semaine mais il est régulièrement amené à varier en cas d'intervention d'urgence à faire sur la voirie ou lorsqu'il y a un coup de pouce à donner à d'autres collègues.

Une première équipe a en charge les entretiens courants de voirie comme le busage et le curage des fossés, la remise en état des chemins. Une deuxième équipe s'occupe d'avantage des missions de débroussaillage et de l'entretien des nombreux chemins. Enfin, la troisième équipe est plus polyvalente. Elle réalise les interventions d'entretien : travaux de maçonnerie, de soudure. Elle assure également la livraison des tables et chaises lors des manifestations.

Ateliers municipaux

Pour mener à bien toutes ces missions, la commune dispose d'un parc de véhicules assez complet, composé d'un tractopelle, d'une chargeuse articulée, un camion grue 19t, un véhicule-benne léger 3,5t, d'un tracteur débroussailleuse, d'un tracteur équipé d'un broyeur latéral et frontal (principalement pour l'entretien des accotements), et d'une balayeuse.

Notre équipe est également composée d'un technicien VRD (Voirie et réseaux divers), c'est à dire un agent en charge du suivi, de la coordination et de l'exécution des chantiers de travaux voirie et d'éclairage public, avec nos partenaires extérieurs (prestataires et/ou organismes à qui la commune à délégué une compétence) . Il a notamment en charge la planification des actions, l'élaboration des dossiers pour les marchés publics, le contrôle et le suivi des opérations.

Quelles sont les missions principales ?

La liste est longue ! Nous nous chargeons de l'entretien des chemins communaux, les chemins ruraux l'étant par les riverains. Nous réparons provisoirement la chaussée en cas de reprofilage de la route, nous préparons également le passage du point à temps (rebouchage des trous sur la chaussée). Le débroussaillage des accotements et des fossés de même que l'élagage des arbres au bord des routes et des chemins communaux s'effectuent tout au long de l'année, durant les périodes autorisées.

L'équipe opère aussi des petits curages ponctuels de

fossés au tractopelle ainsi que des busages et des débouchages de buses aux entrées de propriétés et de parcelles.

La commune participe aussi, en partenariat avec la Commission Sentiers de l'Office de tourisme Estuaire et Sillon au nettoyage et au balisage des sentiers, le chantier d'insertion Océan intervenant sur les chemins inaccessibles aux engins.

Chaque année des bons de pierre sont attribués, à la demande des particuliers et des exploitant, par la Commission Aménagements et Travaux, pour l'empierrement des chemins communaux utilisés pour la desserte des engins agricoles, des chevaux et des piétons. Près de 800 tonnes sont livrées par une entreprise au début de l'automne, à la disposition des particuliers.

Il faut ajouter à cela, l'entretien du mobilier urbain et de la signalétique verticale (panneaux détériorés, usées), la propreté du bourg (nettoyage après le marché du vendredi, etc), et des opérations ponctuelles où tous les services peuvent être sollicités comme l'installation de barrières (pour Jonquille en fête par exemple), le

Fin de marché à Saint Étienne de Montluc

montage et le démontage des décorations de Noël.

Selon les caprices de la météo, il y a aussi le salage des routes ou le nettoyage des roseaux et autres saletés rejetés sur les routes du marais après de fortes marées, sans oublier l'assistance exceptionnelle aux services de sécurité en cas d'incendie ou d'accident, pour sécuriser la chaussée.

Il y a également un travail de bureau, qui concerne l'élaboration de devis, la planification, de gestion administrative et d'organisation du service.

Préservons notre cadre de vie

- Ne jetez pas vos déchets dans la nature, qu'il s'agisse de déchet verts ou autres
- Pour renforcer l'efficacité des services municipaux et éviter les accidents, signalez les dégradations de voirie aux Services Techniques
- À l'exception des engins agricoles, la circulation des engins motorisés est interdite dans les chemins pédestres.

Une ville d'histoire

50 ans d'*Actu*

Il a évolué au fil du temps et des mandats qui lui ont donné un nouvel élan. À son commencement, ce n'était qu'une simple feuille de chou, délivrant une information purement municipale. Le Bulletin municipal a changé de nom, de fréquence de parution mais a toujours gardé son format A4. Il a vu et verra encore bien des changements de maquette. Retour sur 50 ans de parutions municipales.

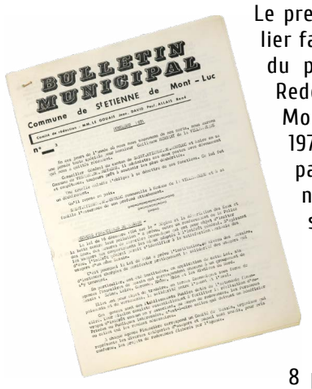

Le premier bulletin municipal régulier faisait l'objet d'un engagement du programme électoral de Jean Redor, Maire de Saint Étienne de Montluc de 1971 à 1995. En Mai 1971, Le premier Bulletin Municipal est publié par l'équipe municipale. Tapée à la machine et simplement agrafée en haut de page, cette "feuille de chou" est distribuée dans les foyers stéphanois et relate principalement les décisions et réalisations municipales. 8 pages, puis 12, ce support de communication, composé par 3 conseillers municipaux sortira environ 3 fois par ans jusqu'en 1975. Ce n'est qu'en 1977, qu'une première rubrique "Histoire de Saint Étienne de Montluc" est lancée, rédigée par l'abbé Paul Mercier.

Progressivement, ce support se structure, l'en-tête est habillée par le blason de la commune et en juin 1979, les premières photos font leur apparition dans les pages intérieures de ce 6 puis 8 pages imprimé sur papier glacé.

En avril 1980, la photo en noir et blanc de l'ancienne maison de l'éclusier est la première photo en couverture.
En 1980 et 1983, deux plaquettes sont jointes au *Bulletin Municipal* l'une sur le patrimoine communal, l'autre sur les associations. La couleur fait timidement son apparition en couverture, en 1982.

À partir de 1984, de nouvelles rubriques s'installent, notamment à partir du mois de décembre qui s'agrémente du Mot du Maire, et évoque le monde associatif.
En 1987, le *Bulletin Municipal* connaît son premier changement de nom pour être rebaptisé *Bulletin d'informations municipales.*

Le premier édito en décembre 1984

À partir de juin 1989, le blason laisse sa place au logo de la commune, créé quelques mois auparavant. Le support s'épaissit à 20 pages, puis à 16 et paraît trois fois par ans (en janvier, avril et octobre).

Bulletins municipaux entre 1971 et 1995

En septembre 1995, sous l'impulsion du nouveau conseil municipal, le Bulletin d'informations municipales change de look et de nom. Le *Saint Étienne Infos* abandonne photos au profit de cliparts (les ancêtres des actuels émoticônes et emojis). Également délesté de son papier glacé, ce 12 pages parait chaque mois sur fond vert.

Infos services, de 2004 à 2006

De 1998 à 2001, le mensuel se pare d'une nouvelle maquette et retrouve la photo (toujours en noir et blanc). En 2001, le bulletin redevient quadrimestriel (printemps, été, hiver), oscillant entre 16 et 24 pages, mais surtout désormais en couleur.

Entre chaque numéro, un bi-mensuel de 4 pages, le *Flash Infos* jusqu'en 2002, puis *Infos Services*, relaie les informations pratiques. Il redevient un mensuel en 2004.

Avec l'arrivée d'un nouveau prestataire en 2007, l'ensemble des parutions est désormais en couleur, éditée sur un papier recyclé conforme à la charte de qualité Imprim'vert. De nouvelles maquettes se succèdent pour donner vie au Saint Étienne de Montluc Magazine. Ses rubriques sont étoffées, hiérarchisées et comportent outre les informations municipales, un Rétroville qui rend compte des événements passés, de portraits de stéphanois, etc.
En 2011, la maquette se modernise pour les 3 années à venir.

De 2007 à 2013, la maquette du magazine municipal évolue

Le Magazine municipal est aussi un espace de détente ou les stéphanois peuvent trouver recettes de professionnels stéphanois, de personnes ayant fait l'actualité de la commune (comme lorsque les comités de jumelage se réunissent), des conseils de jardinage et de vie pratique, ainsi que des jeux pour se détendre, tels que des mots fléchés.

En septembre 2014, l'Infos services (mensuel de 6 pages) laisse sa place à l'Actu (mensuel de 8 pages) et Saint Étienne de Montluc Magazine (quadrimestriel de 24 pages) devient le Mag' (bisannuel de 24 pages), jusqu'en septembre 2018 où il prend sa forme actuelle.

En 2018, l'Actu et le Mag fusionnent pour devenir l'Actu

Profitant de l'arrivée à terme du contrat avec l'imprimeur et après une enquête menée en mai 2021, le Service Communication travaille actuellement a une refonte de ce support d'information sur papier essentiel pour diffuser les informations municipales, associatives au plus grand nombre.

Ce nouveau format sera à découvrir très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.
Un pass sanitaire pourra vous être demandé pour participer à ces événements

5 ET 6 FÉVRIER

Vente artisanale et Brocante
de 9h à 18h, à l'Espace Montluc

Actions Continents organise une nouvelle vente au profit de projets engagés auprès de jeunes béninoises, d'enfants dénutris et de handicapés burkinabés.

Durant ces 2 jours auront place :

- Une Brocante avec de nouvelles pièces ajoutées en habillement de saison (homme, femme), chaussures, linge de maison, vaisselle, décors, livres et des collections (timbres,capsules de bouteilles de champagne, encyclopédie)
- Un Stand Artisanat avec un choix d'objets confectionnés par les bénévoles de l'association, coussins, sacs et trousses pour enfants et adultes, boîtes cadeaux...

Actions Continents
Mr Guerin - 06 75 69 29 15

JEUDI 10 FÉVRIER

Moustique et bout d'ficelles
à 11h, à la Bibliothèque

Un spectacle musical pour les tout-petits. Rêveur, bucolique, Armand Chapo flâne dans le jardin.

Une petite bête, puis deux, puis trois. Un moustique en panique ! Et pique !

Spectacle pour les enfants de 0 à 6 ans,

Par la Compagnie Wagon Lune

Durée : 30 minutes

Animation gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

MARDI 15 FÉVRIER

Atelier Pixel Art
de 14h à 16h, à la Bibliothèque

Construis ta ville du futur. Un atelier participatif pour la construction d'une fresque collective.

Atelier animé par Créabrick

Durée : 2 heures

Animation gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

VENDREDI 25 FÉVRIER

Le journal d'Anne Frank
à 20h30, Espace Montluc

Avoir 13 ans et rester enfermée dans un appartement exigu pendant deux ans, avec des adultes dont ses propres parents, 24h sur 24,

Avoir besoin de s'isoler et ne jamais pouvoir le faire,

Être éprise de liberté et vivre la guerre où tout nous est interdit parce qu'on est née juive,

C'est ce qu'Anne Frank confie à son journal : son quotidien "à l'étroit", ses aspirations en tant que jeune femme en devenir, ses colères, ses peurs, ses espoirs, ses incompréhensions face au drame qui se noue, et ce qu'elle écrit ressemble en bien des points aux questionnements des adolescents d'aujourd'hui.

À travers cette adaptation théâtrale, la compagnie Spectabilis souhaite transmettre ce témoignage bouleversant aux générations futures et susciter une réflexion sur les dangers du racisme et de l'antisémitisme.

"*J'espère que le journal d'Anne Frank continuera à t'influencer, de façon à ce que, dans la mesure de tes possibilités, tu luttes pour le rapprochement des peuples et pour la paix.*" Otto Frank

Prévente : 8€, Sur place : 10€, Réduit 8€€
Billets à retirer auprès de la bibliothèque de Saint Étienne de Montluc et sur Francebillet

SAMEDI 12 MARS

Cérémonie de Citoyenneté

Les primo-votants pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains sont conviés à une Cérémonie de Citoytenneté au cours de laquelle leur carte d'électeur leur sera remise. Une invitation leur sera adressée prochainement.

SAMEDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

19 mars 1962, un cessez-le-feu est appliqué sur tout le territoire algérien au lendemain des accords d'Évian qui mettent fin à 8 années de guerre.

En souvenir, le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts ainsi qu'au Jardin du Souvenir, en présence des représentants du comité local de la FNACA.

SAMEDI 19 MARS

Échos de scène
à 20h30, Espace Montluc

Été 2019..., un bourg du littoral Atlantique..., le café de Tristan et Rachel, carrefour de la vie la commune... Chacun laisse entrevoir un peu de lui même dans ce lieu de rencontre...

Locaux et touristes cohabitent plutôt bien...

La vie s'écoule sans histoire mais un projet abusif du maire, allant à l'encontre de l'intérêt commun, va secouer le rythme confortable de cette petite communauté.

Suite à un casting très plébiscité, la troupe s'est ouverte à huit nouveaux artistes choisis parmis soixante dix candidats et est impatiente de vous proposer sa dernière comédie musicale.

La création de ce projet, estampillé 2020, s'est révélée pleine d'imprévus et de rebondissements. Le mot qui signera ce parcours est l'envie. Le groupe en est définitivement empreint. Il a su se remettre en question et trouver l'énergie pour aller au bout de la réalisation de ce spectacle musical dont il est fier.

Prévente : 10€, Sur place : 12€, Réduit 10€

Billets à retirer auprès de la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc et sur Francebillet

DIMANCHE 3 AVRIL

Jonquille en fête

Des chars accompagnés de leurs groupes costumés, de bandas et de fanfares défileront dans le centre ville.

Cet événement, organisé par le Comité des Fêtes de Saint Étienne de Montluc en partenariat avec la municipalité, proposera cette année encore de nombreuses animations tout au long du week-end.

10 ET 24 AVRIL

Élections présidentielles
de 8h à 18h,

Élections présidentielles. Le scrutin se tiendra dans les bureaux de vote habituels (Salles de la Mairie, Espace associatif le Manoir).

SAMEDI 23 AVRIL

Thomas VDB s'acclimate
à 20h30, à l'Espace Montluc

J'ai grandi dans les années 80, une époque où on pensait encore que le pire était derrière nous. Je regardais Annie Cordy à la télé avec mes parents et je me disais "on est Sains et saufs ! Si elle chante Tata Yoyo, y'a pas de problème grave ! On risque pas de mourir tout de suite !" Aujourd'hui je regarde les infos et...

Après le succès de "Bon Chienchien", Thomas VDB vient présenter son nouveau spectacle " Thomas VDB s'acclimate" à Saint Étienne de Montluc.

Prévente : 18€, Sur place : 20€, Réduit 18€

Billets à retirer auprès de la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc et sur Francebillet.fr

Vous êtes une association stéphanoise
et vous organisez un événement sur la commune,
envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de avril : vendredi 4 mars
  pour une distribution les 4 et 5 avril
- Actu de mai : vendredi 8 avril
  pour une distribution les 9 et 10 mai

CIE SPECTABILIS

ANNE FRANK

mise en scène
ODILE BOUVAIS

Avec l'aimable autorisation
de la Fondation Anne Frank

Vendredi 25 février
à 20h30
à l'Espace Montluc

ANNE FRANK FONDS
FOUNDED BY OTTO FRANK